



**S**yndicat **P**énitentiaire des **S**urveillant(e)s

Et Surveillant(e)s brigadiers

Non-Gradé(e)s



## **C.P LE HAVRE**

### **Le scandale des fêtes de fin d'année !**



Qu'elle surprise a eu le S.P.S et l'ensemble des surveillant(e)s du C.P Le Havre en voyant la nouvelle note de service N° 1621...

Cette fameuse note indique que la Direction, les officiers, les gradés pourront s'organiser et bénéficier des plusieurs jours de repos pour les fêtes de fin d'année mais que les changements seront interdits pour le « petit personnel ».

Oui vous avez bien compris, le « gratin » pourra se prélasser devant la cheminée pendant que les surveillant(e)s, eux, trimeront !

Quelle honte !!!! On refuse à nos collègues des changements de service sous un faux prétexte qu'ils n'ont pas le droit de passer plus de 4 jours chez eux, en famille. Pour exemple, on leur impose des semaines avec 5 jours de travail, une nuit sèche et 4 jours de travail.

Le S.P.S trouve scandaleux que certaines catégories puissent partir en vacances pendant que d'autre trimeront pendant les fêtes.

Le S.P.S exige que soit accordé les changements de service, même si cela dépasse les 4 jours de RH, afin que les surveillant(e)s puissent également profiter des fêtes de fin d'année.

Le S.P.S s'indigne du manque de considération et s'inquiète de la santé physique et morale devant le nombre d'heures supplémentaires effectuées par les surveillant(e)s, ainsi que la recrudescence des demandes d'explications.

**Le S.P.S veillera toujours à la défense des surveillant(e)s  
et uniquement celle des surveillant(e)s !**

**Mais que font les syndicats multi-catégorielles ?**